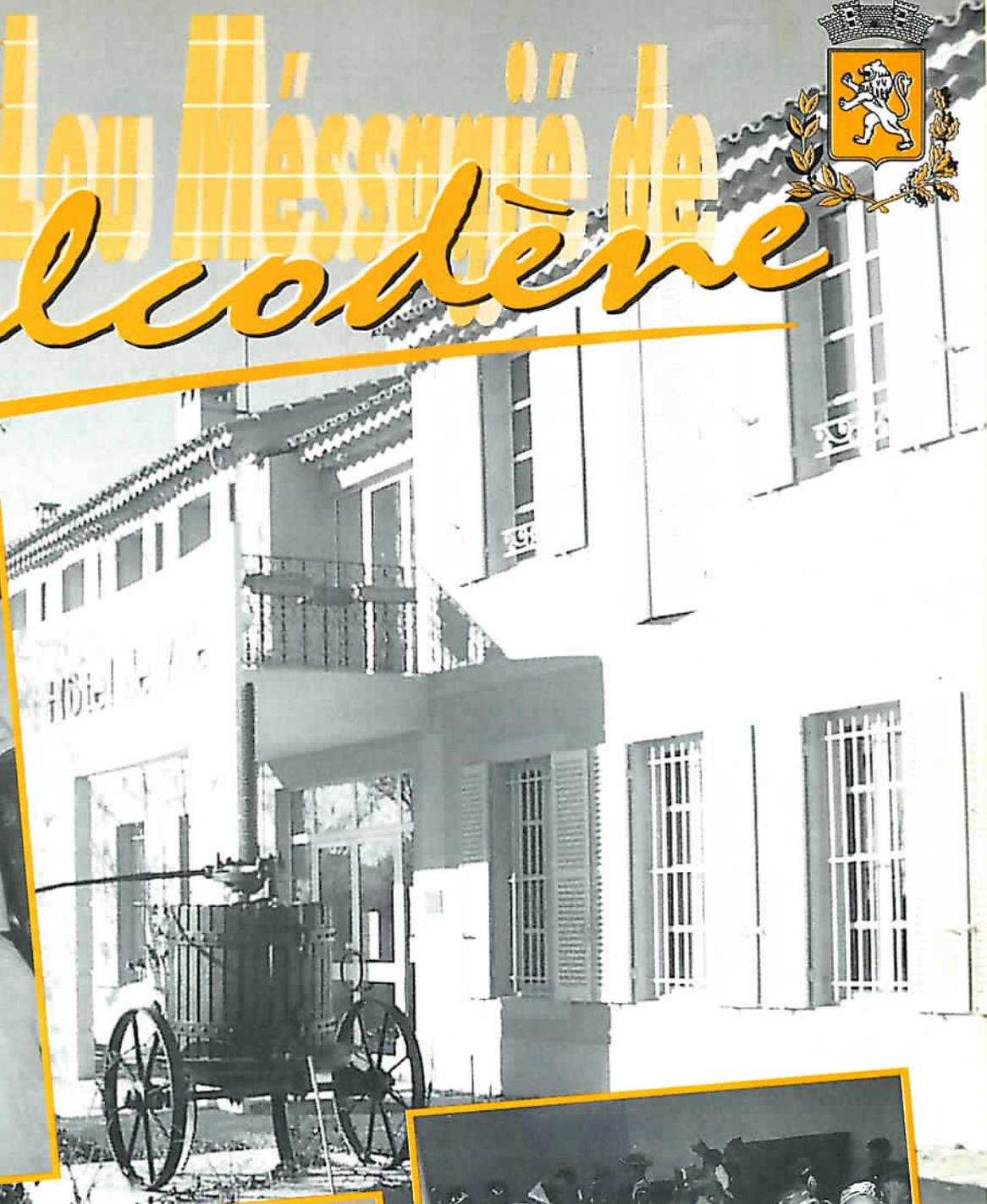




LOU MESSUNIA DA Belcodène



Octobre 2001

Numero **42**

Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>

Tous les jours, du Lundi au Vendredi,
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

- **Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.**

Horaires de la déchetterie intercommunale de Valdonne

Horaires d'hiver du 1^{er} Octobre au 31 Mars

- Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14 h à 17 h
- Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

État Civil

Naissances

Bienvenue à nos 3 nouveaux petits Belcodénois

Fourty Léonard,	né le 22 Juin 2001
Palaccio Julien,	né le 14 Juillet 2001
Richard Maëlle,	née le 14 Août 2001

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Bonthoux Thomas et Gratadour Sandrine, le 16 Juin 2001
Bonifay Patrick et Dourel Marie-Madeleine, le 23 Juin 2001
Ribes Stéphane et Vigano Christelle, le 29 Juin 2001
Delmas Sébastien et Bottin Carine, le 7 Juillet 2001
Blanc Patrick et Garvi Marie-José, le 14 Juillet 2001
Dubut Eric et Lecrac Carine, le 4 Août 2001
Marmaroli Didier et Allain Delphine, le 4 Août 2001
Fertray Christian et Bruguera Caroline, le 25 Août 2001

Dons

Mariage Ribes / Vigano,
500 F au CCFE et aux œuvres sociales
Mariage Delmas / Bottin,
200 F au Cercle du Progrès

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Perottino Joseph,	le 29 Janvier 2001
Lerda Marguerite,	le 6 Juillet 2001



Durant l'épreuve pratique, concentration face aux différents panneaux de signalisation.

Jérémy, finaliste aux épreuves de la prévention routière

A l'issue des épreuves scolaires organisées par la Gendarmerie à l'école Eliane Damore, Jérémy Alberti, élève de CM2, a été sélectionné pour représenter la commune de Belcodène à la finale départementale des pistes de la prévention routière.

L'épreuve s'est déroulée à Berre. Evelyne Coqueran, Conseillère Municipale déléguée à la prévention routière, a eu le plaisir d'accompagner notre jeune sélectionné avec sa maman. Après l'épreuve théorique, la partie pratique qui se déroulait en 4 groupes pour la partie cycliste, était animée par la compagnie de gendarmerie de Salon et les fonctionnaires de la CRS n°55. Malgré un parcours semé de quelques pièges, Jérémy s'est classé 16^{ème}. Les responsables de la prévention routière terminaient l'après-midi par la remise des prix.

De retour au village, Patrick Pin a tenu également à féliciter Jérémy en lui remettant la coupe et un diplôme d'honneur pour avoir courageusement représenté Belcodène lors de cette finale. Toutes nos félicitations à Jérémy.

Communiqué du Père Noël

Afin que le Père Noël n'oublie aucun petit Belcodénois encore non inscrit, les parents dont les enfants sont (ou seront) nés entre le 1^{er} Janvier 1991 et le 31 Décembre 2001 sont invités à fournir à la Mairie, avant le 31 Octobre 2001, une photocopie de leur livret de famille.

La démarche est la même pour les personnes âgées de 65 ans et plus au 31 Décembre 2001.

Le Mot du Maire



Chers concitoyens, chers Amis

Dès 1993, la Commune de Belcodène s'associait avec les Communes de La Bouilladisse, Cadolive, La Destrousse, Gréasque, Pèypin puis Saint-Savournin en créant la Communauté de Communes "Lou País de l'Estello et dou Merlançoun". Grâce à elle, furent construits le quai de transfert des ordures ménagères et la déchetterie situés à Valdonne et de nombreuses actions en faveur de l'emploi ont pu être conduites.

Or la Loi du 12 Juillet 1999 a profondément changé le paysage intercommunal français.

Ainsi, avons-nous vu naître deux très importantes structures de coopération intercommunale : la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, qui fédère une trentaine de Communes regroupant 330 000 habitants, et la Communauté Urbaine de Marseille qui associe 18 Communes et dépasse le million d'habitants.

Coincée entre ces deux géants, notre Communauté de Communes n'apparaissait plus viable. Un choix de regroupement devait s'opérer. Mais, quel projet choisir ? Fallait-il se rapprocher d'Aix ou de Marseille ? Quel poids aurait pesé Belcodène face à 33 Communes d'un côté et à un million d'habitants de l'autre ? **Nous risquions, à force de dilution de perdre notre identité.** Qu'avions-nous de commun avec des communes aussi éloignées que Pertuis ou Saint-Paul-lez-Durance ? Quelle aurait été notre influence face à une métropole comme Marseille ?

Une troisième voie s'est offerte à nous, qui apparaît plus raisonnable, plus conforme à nos habitudes humaines, économiques, administratives, plus proche de notre quotidien : le rapprochement avec la Communauté d'Agglomération Garlaban-Huveaune-Sainte-Baume qui regroupe déjà les Communes d'Aubagne, Auriol, Cuges, La Penne-sur-Huveaune et Saint-Zacharie et compte 70 000 habitants. Dans un proche avenir, la Commune de Gardanne souhaite adhérer à ce nouveau groupement qui compterait dès lors 14 Communes et environ 100 000 habitants. Belcodène se situerait ainsi à mi-chemin entre deux pôles économiques très dynamiques que sont Gardanne et Aubagne.

La Communauté d'Agglomération est dotée de larges compétences qui, mises au service de l'ensemble des Communes leur communiqueront un nouvel essor notamment en matière de transports en commun, de logement, de traitement des ordures ménagères, d'équipements socio-culturels et de protection de l'environnement.

Le Conseil Municipal, en prenant la décision de demander l'adhésion de Belcodène à la Communauté d'Agglomération "Garlaban-Huveaune-Sainte-Baume", a parié sur le choix de la sagesse : celui de la cohérence territoriale et économique garantie par une longue tradition du travail en commune avec les Communes adhérentes amies.

Toutefois, les Communes n'ont qu'un pouvoir de proposition. C'est le Préfet qui, en dernier ressort, prendra la décision définitive et arrêtera la composition de la future Communauté d'Agglomération.

Ensemble, avec nos voisins, nous pouvons construire une communauté d'avenir.

Le Maire
Patrick Pin

Conseils Municipaux

Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Tarif de la cantine

Le Conseil Municipal décide de porter de 14,50 F à 14,75 F (2,25 Euros) le prix du repas servi au restaurant scolaire, pour l'année 2001/2002, à compter du 1^{er} Septembre 2001.

Intercommunalité

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents et des représentés ;

Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5214-27,

Vu la délibération n° 155 en date du 11 Juillet 2001, du Conseil de Communauté de Communes "Lou País de l'Estello et dou Merlançoun", portant adhésion de la Communauté de Communes à la Communauté d'Agglomération "Garlaban Huveaune Ste Baume",

Considérant un rapprochement probable de la Commune de Gardanne avec la Communauté d'Agglomération ainsi formée,

Considérant que l'évolution vers une politique d'équilibre et de solidarité à travers une politique de l'habitat, une politique des transports et une politique de formation et d'emploi nécessite un cadre rénové, dans une espace territorial plus pertinent,

Considérant qu'il convient de mener une politique de renforcement du développement économique en diversifiant, reconvertissant et modernisant le tissu économique existant,

Considérant qu'il convient de mener une politique ambitieuse du cadre de vie et de l'environnement en protégeant et mettant en valeur le paysage et les espaces naturels, et en mettant en œuvre une politique globale de gestion des déchets,

Considérant qu'il convient de mettre en place une gestion plus économe de l'espace et de définir un projet cohérent à l'échelle d'un territoire pertinent autour des objectifs suivants :

- définir un meilleur équilibre à travers l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale,
- assurer une offre d'habitat diversifiée et de qualité,
- mettre en place et assurer la mixité urbaine,

- développer les transports collectifs,
- poursuivre une gestion maîtrisée du territoire,
- garantir une participation étroite des habitants afin qu'ils deviennent les acteurs du développement territorial,

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable au regroupement envisagé par le Conseil de Communauté de Communes "Lou País de l'Estello et dou Merlançoun" et sollicite son adhésion à la Communauté d'Agglomération "Garlaban Huveaune Ste Baume".

Subvention

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide d'allouer une subvention de 1 000 F à l'Association des Maires de la Somme, Solidarité Communes, CRCA, 500 rue Saint Fuscien, 80095 Amiens Cedex 3.

Centre Aéré : convention avec Léo Lagrange

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et l'Union des Centres Sociaux, Maison pour Tous, Centres Culturels, Léo Lagrange dite Léo Lagrange, sise 6/7 La Canebière 13001 Marseille, relative à l'organisation et à la gestion d'une part d'un Centre Aéré et d'autre part d'une mission d'animation pour les jeunes.

Etablissement d'un bail en vue de l'implantation d'un poney-club à Belcodène

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- d'approuver le bail emphytéotique à intervenir entre la Commune et la SCI DB ayant son siège social chemin Cros de Claudas à Belcodène, représentée par Mme Lisiane Dorel, relatif à une parcelle de terre cadastrée section K N° 149, pour une superficie de 3 ha 47 a 53 ca, au lieu dit l'Appailladou pour y implanter un poney-club,
- de fixer à 12 000 F annuels, payable mensuellement, le montant révisable du loyer.

Les grands travaux 2001/2002

Exit les vieux préfabriqués, place aux bâtiments neufs !

Obsolètes depuis trop longtemps, les préfabriqués des anciennes écoles et de l'ancienne salle des fêtes vont être remplacés par des bâtiments neufs.

Ces nouveaux bâtiments disposés en "L" seront essentiellement constitués de 3 salles. La plus grande remplacera l'ancienne salle des fêtes et sera affectée en priorité à l'école pendant le temps scolaire, pour permettre des activités telles que gymnastique au sol, projection de cinéma, enseignement de la musique,...

En dehors des horaires scolaires, elle sera utilisée pour les manifestations culturelles municipales ou par les associations. Elle sera dotée d'une véritable scène en "dur" et pourra recevoir des projections de cinéma.

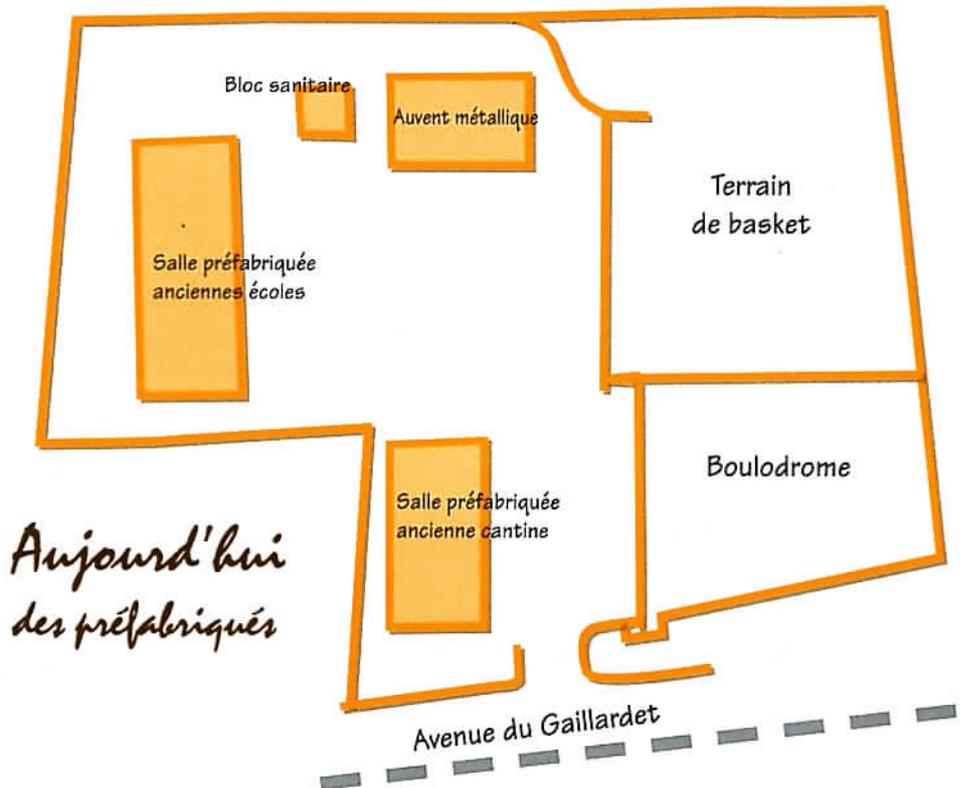
Une autre salle sera réservée au Club des Anciens et à l'Entraide. Une convention avec l'Entraide Solidarité 13 permettra de l'équiper en matériel.

La troisième salle pourra être utilisée pour les jeunes par l'association Léo Lagrange dans le cadre de son partenariat avec la Municipalité.

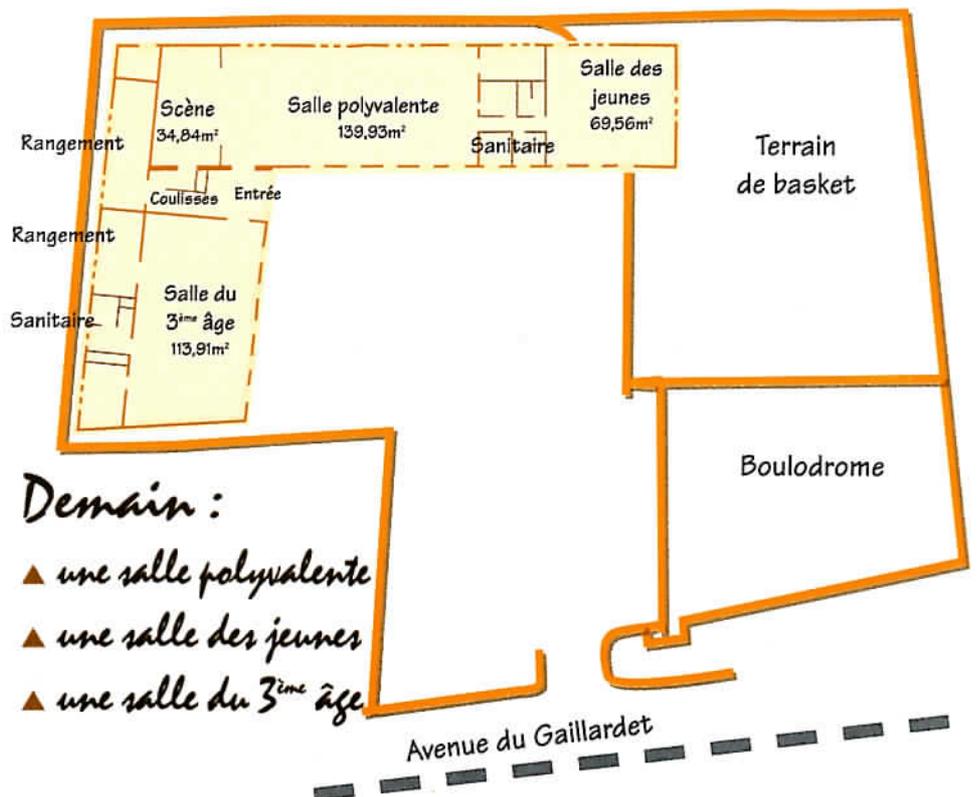
Enfin, la place de l'Ensoleiado sera totalement repensée. Espaces verts, fontaine, bancs seront là pour le repos et le bien-être de chacun.

Les subventions, sollicitées auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, ont été obtenues. L'appel d'offre pour la réalisation des travaux a été lancé. Bientôt, les entreprises adjudicatrices seront déterminées et pourront commencer les travaux avant la fin de l'année.

La totalité de cette réalisation sera répartie en 2 tranches financées sur deux exercices pour permettre une incidence réduite sur le budget communal et une attribution maximale de subventions.



Aujourd'hui des préfabriqués



Demain :

- ▲ une salle polyvalente
- ▲ une salle des jeunes
- ▲ une salle du 3^{ème} âge

Travaux forestiers à Manaque et Coudoulet

En continuité des travaux effectués à l'espace de loisirs Manaque et Coudoulet, un premier programme de nettoyage des espaces verts a été entrepris au début de l'été et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

L'objectif étant en premier lieu de rendre ce site tout à la fois agréable, convivial et plus que tout, protégé des incendies qui pourraient éclater à proximité.

Confiés à la compétence des services de l'ONF, les travaux se sont portés, d'une part sur la coupe des végétaux ras, des branches basses, cassées ou abîmées par les dernières chutes de neige, des arbres malades ou morts. D'autre part, un débroussaillage du pourtour du terrain sur une largeur de 10 m a été réalisé.

Le sol rocailleux a lui aussi été traité par un concassage et un broyage des gros blocs et un nivellement des éléments réduits. Des fossés et autres excavations pouvant se révéler dangereux ont été comblés par les excédents.

En finalité, une opération de nettoyage de la pinède sera effectuée pour préserver l'état originel du milieu naturel.

D'autres travaux seront programmés l'année prochaine dans le but de renforcer la qualité environnementale de cet espace de loisirs afin de vous offrir une jouissance totale et sûre de ces lieux.

Le point sur le Ball-Trap

En Mars 1999, démarrait sur le domaine de "la Galère" une activité de ball-trap.

Le Conseil Municipal, conscient des nuisances futures, émettait un avis défavorable en sa séance du 31 Mars 1999. Passant outre l'avis du Conseil Municipal, l'association "Ball-Trap Club de Belcodène" développait son activité sur le site.

Dès lors, de multiples plaintes individuelles parvenaient en Mairie.

La Municipalité, soucieuse de protéger le cadre de vie de ses concitoyens, saisissait la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS), afin qu'une étude acoustique soit réalisée. Cette dernière, effectuée le 17 Juin 2000, concluait à des nuisances sonores importantes et répétitives pour une grande partie de l'ouest de notre Commune.

Le Maire de Belcodène prenait alors un arrêté portant limitation de la pratique du ball-trap sur la Commune ; ses activités étant strictement autorisées les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 15 h à 18 h et le Samedi de 9 h à 11 h.

Le Président du Ball-Trap déférait aussitôt cet arrêté devant le Tribunal Administratif de Marseille aux fins d'annulation.

Le 15 Mai 2001, le Commissaire du Gouvernement concluait au rejet de sa demande et, le 29 Mai 2001, le Tribunal Administratif rejetait la demande en annulation du Ball-Trap et condamnait le demandeur à verser une somme de 10 000 F à la Commune.

La Municipalité espère cette affaire complètement réglée, à la satisfaction de ses administrés. Elle reste cependant vigilante sur les développements ultérieurs qui pourraient être donnés à cette affaire, le demandeur pouvant encore interjeter appel à la décision du Tribunal Administratif devant la Cour Administrative d'Appel.

Comité Communal Feux de Forêts

Les "hommes en orange" ne se sont pas tournés les pouces cet été. Une saison particulièrement sèche qui a entraîné de nombreux départs de feux. Nous rendons hommage à ces bénévoles qui donnent de leur temps sans compter pour préserver notre forêt et protéger le cadre de vie de tous.

La période sensible, du 16 Juin au 2 Septembre, a représenté environ 66 jours de garde dont 13 week-end. Toutes les gardes ont été assurées par 3 hommes minimum. Le CCFF est composé de 26 hommes, soit une moyenne de 38 heures de bénévolat par personne.

5 départs de feu stoppés, cela aurait pu être pire :

1^{er} Juillet : D 908 domaine de Branguier (avec les Sapeurs-Pompiers)

5 Juillet : commune de Peypin en limite avec Belcodène (avec les Sapeurs-Pompiers et le CCFF de Peypin)

7 Juillet : commune de Peypin secteur "Jean-Louis" en limite de Belcodène (avec les Sapeurs-Pompiers)

31 Août : D 908, Beaume de Marron sur la commune de Peypin en limite de Belcodène (avec les Sapeurs-Pompiers)

31 Août : D 46b près de l'ancienne décharge. Feu éteint avant l'arrivée des Sapeurs-Pompiers

Des fumées suspectes signalées et vérifiées

10 Juin : quartier de l'Albinos

17 Juin : domaine de Galère

23 Juin : route de Fuveau

23 Juin : vallon de l'Homme Mort (avec les Sapeurs-Pompiers)

16 Septembre : quartier de l'Albinos

Un feu de voiture avec propagation dans un secteur boisé arrêté

7 Juillet : quartier Cros de Cabanne

Accident de la circulation

Aide aux Sapeurs-Pompiers, guidage et régulation de la circulation

La Municipalité, au nom des Belcodénois, tient à remercier tous les bénévoles du CCFF pour leur dévouement et leur passion pour la protection de notre environnement.



Amateurs de bains de mer... tous à l'eau !

Pendant les deux mois d'été, notre car des plages a assuré, tous les Mercredis, la navette entre Belcodène et La Ciotat.

Cette activité gratuite mise en place par la Municipalité en partenariat avec nos voisins de La Bouilladisse, a, cette année encore, connu un gros succès.

Certains Mercredis, ce sont plus de quarante Belcodénois qui se retrouvaient au départ pour une journée de baignade.

Les ados inscrits au Centre Léo Lagrange ont pu, eux aussi, bénéficier de cette activité supplémentaire et profiter aussi des plaisirs de la plage.



Des lignes de cars régulières avec le SITCA

En Décembre 2000, le Préfet des Bouches-du-Rhône a entériné l'adhésion de la Commune de Belcodène, avec les communes de Peypin, La Bouilladisse et La Destrousse, au Syndicat Intercommunal des Transports du Canton d'Aubagne (SITCA).

Délégués par le Conseil Municipal de Belcodène, Patrick Pin, Gabriel Schang et Pierre Tagliaferro participent activement aux travaux de ce syndicat. Ainsi, une ligne de car régulière devrait très prochainement remplacer avantageusement la navette actuelle qui assure les liaisons Belcodène - Pont de Joux.

A des tarifs très intéressants, les Belcodénois pourront aller jusqu'à Aubagne via Pont de Joux et prendre éventuellement la correspondance pour Marseille.

6 départs et 6 retours quotidiens seront ainsi à la disposition des Belcodénois "à la demande" ; il suffira de retenir la veille avant 17 h l'horaire de son choix pour bénéficier de ce nouveau type de transport en commun.

Des explications spécifiques et une réunion d'information seront très prochainement données.

Les événements culturels à Belcodène

Musique classique dans l'amphithéâtre du jardin d'enfants

Le quintette "Canile", une formation classique britannique, a choisi Belcodène pour nous offrir un concert de musique classique en plein air.

Dans l'amphithéâtre du jardin d'enfants, amateurs et curieux sont venus applaudir cette formation. Le cor, la clarinette, la flûte, le hautbois et le basson dégageaient des mélodies classiques, des mouvements d'opéra et même des chansons folkloriques lors de ce spectacle gratuit. A la fin de la manifestation, une quête était organisée au profit des musiciens albanais.



Les événements culturels à Belcodène

“L’Arlésienne” présentée par la troupe César Choisi a enchanté le public

Le décor s’intégrait parfaitement à l’espace boisé du Centre de Loisirs où était implantée la scène. Les acteurs ont interprété avec un réel talent ce drame provençal. Les costumes de qualité mettaient en valeur autant Balthazar, le berger, qu’Aurélien, l’innocent, Vivette, Rose ou Frédéric qui ont su transmettre au public l’émotion de ce drame.

De chaleureux applaudissements éclataient lors de la présentation de chaque comédien par César Choisi également metteur en scène, qui remerciait ensuite Patrick Pin, Maire de la Commune et les Conseillers Municipaux présents, pour l’accueil chaleureux dans ce cadre magnifique où la troupe se retrouvait pour la deuxième fois.



Le mariage se prépare au castellet entre Vivette et Frédéric. A-t-il oublié l’Arlésienne ?

AGENDA DES SPECTACLES

La Commission Municipale
“Culture et Loisirs” vous propose,
en partenariat avec le Conseil
Général des Bouches-du-Rhône,
dans le cadre du dispositif Saison 13 :

Samedi 13 Octobre 2001
Jazz “Nanas in ze night”

Dimanche 28 Octobre 2001
Contes de Provence

Vendredi 21 Décembre 2001
Messe des Noëls en Provence

Samedi 23 Février 2002
Spectacle comique “Minute Papillon”

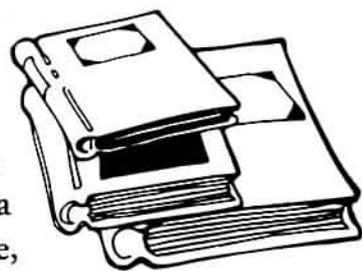
Samedi 20 Avril 2002
Blues “The Rythm’n Blues Brothers Show”

Samedi 1^{er} Juin 2002
Flamenco “Fiesta en el Barrio”

Lire en Fête Le Temps du Livre

Vendredi 26 Octobre 2001

La Bibliothèque
Départementale de Prêt,
le Conseil Général des
Bouches-du-Rhône,
la Municipalité et la
Bibliothèque de Belcodène,



Proposent, dans le cadre du dispositif “Lire en Fête” et avec l’assentiment de l’Education Nationale, un programme spécialement conçu pour les élèves des écoles communales.

Le Vendredi 26 Octobre 2001, dans l’après-midi à l’amphithéâtre du Jardin d’Enfants (ou à la Maison du Temps Libre selon la météo), “Madame Moux” viendra, telle une géante, nous conter de belles histoires à ne pas dormir debout et nous enchante grâce à de douces mélodies.

La population est invitée à participer à ce spectacle. Les enfants seront encadrés par leurs instituteurs.

Les jolies vacances du Centre Aéré

Les jolies vacances du Centre Aéré

Au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet, le Centre Aéré et l'Espace Jeunes ont ouvert leurs portes, cette année, le 2 Juillet. Le Centre de Loisirs accueillait les enfants de 4 à 13 ans de 8 h à 18 h 30 du Lundi au Vendredi. Cet été, les enfants étaient répartis en 3 groupes : les 4/6 ans, les 7/9 ans et les 10/13 ans. L'Espace Jeunes, quant à lui, accueillait les ados de 14 à 17 ans. L'équipe Léo Lagrange, choisie cette année par la Municipalité, a encadré enfants et ados. Des vacances en toute sérénité, sans débordement, avec beaucoup de complicité et de solidarité.

Les 4/13 ans en musique

Nos petits "Juilletistes" ont interprété une comédie musicale "Le singe ensorcelé" devant des parents admiratifs.

Aventure à Indian Forest
Une journée au dessus du sol, à travers les arbres, en pleine nature. Les enfants mesurent leur courage, leur équilibre et leur audace.

N'oublions pas les jeux de plein air, de piscine ou de plage, le cinéma pour les petits comme pour les grands, les sorties à OK Corral, à Aqualand,... Avec une trentaine d'enfants par semaine en Juillet et une dizaine en Août, les activités du Centre Aéré ont été multiples et variées.



Et les ados de 14 à 17 ans...

Lors de la soirée de clôture de Juillet, les ados ont fait une remarquable démonstration de hip-hop.

Durant l'été de nombreuses activités ont été proposées à une cinquantaine d'ados : karting, équitation, détente à la plage, plongée, Aquatica à Fréjus, camping à Hyères, soirées barbecue, restaurant à Aubagne, soirée espagnole, pizzas et tous les Mercredis à La Ciotat avec le car des plages,... sans oublier les soirées karaoké où les ados ont pu montrer leur talent d'interprète.

L'association Léo Lagrange a encouragé les rencontres avec les Communes voisines de La Bouilladisse, Fuveau et Pourcieux. Un bivouac, installé à Belcodène, a accueilli les enfants de La Bouilladisse. Durant ce séjour, les enfants ont partagé aussi bien les tâches ménagères quotidiennes que les jeux ou la veillée du soir.

La Municipalité ne peut qu'établir un bilan positif de sa collaboration avec l'équipe Léo Lagrange. En attendant de renouveler cette opération pour les prochaines vacances, les albums photos souvenirs seront disponibles en Mairie pour les enfants et pour les parents. Même à Belcodène on ne s'ennuie pas, les photos le prouvent.



Nous remercions les jeunes monitrices de l'été 2001, Adeline, Sophie, Sabrina, Sandra, Ludivine et Magali qui ont su mener à bien la tâche qui leur a été confiée durant cette période estivale. Nous remercions également Cyril, Directeur du Centre Aéré pour Juillet, et Gaëlle pour le mois d'Août. Chez les ados, Martine, la Directrice, a été épaulée par Sabrina et Elsa.

Comité des Parents d'Elèves

Comité des Parents d'Elèves

Une nouvelle Directrice à l'école

Jacqueline Uldaric exerçait auparavant à l'école de Mimet. Depuis la rentrée de Septembre, elle a pris ses fonctions à l'école de Belcodène. Cette année, notre école compte 175 enfants répartis en 7 classes (deux maternelles et 5 primaires).

Jacqueline Uldaric enseigne dans la classe de CM2 de 29 élèves. Une classe relativement chargée par rapport aux autres qui comptent de 23 à 25 élèves.

Sa fonction de directrice lui octroie une décharge pour 2 demi-journées par semaine ce qui lui permet d'assurer la partie administrative de sa fonction. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

Rentrée scolaire

L'équipe des parents d'élèves a repris ses activités depuis la rentrée scolaire. Nous nous attacherons, comme nous le faisons depuis maintenant 8 ans, à maintenir de bonnes relations entre enseignants, parents et Municipalité de Belcodène.

Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre notre groupe pour participer à nos activités scolaires et extra-scolaires. Les inscriptions se feront lors de l'assemblée générale dont la date vous sera communiquée très prochainement.

Cette année est l'année des changements avec le départ de notre Directeur, M. Salvatico, et de Mme Templier. Les nouveaux enseignants peuvent compter sur notre collaboration.

Le rôle des parents d'élèves est à la fois très valorisant et très ingrat : il est très difficile de maintenir une cohésion dans un groupe, surtout lorsqu'il s'agit de régler des problèmes internes à l'école. Seule la confiance réciproque permet d'avancer.

Nous tenons aussi à signaler le départ du comité de celle qui fut, pendant 7 ans, une collaboratrice de qualité et un soutien pour tous : Danièle Di-Ciaccio. Tour à tour secrétaire, trésorière selon les années, elle s'est donnée à fond pour les enfants, les parents et l'école ; elle mérite un grand merci.

Le groupe fonctionne grâce à une poignée de parents volontaires désintéressés dont le seul souci est le bien-être des enfants ; chacun donne de son temps et de son énergie pour faire fonctionner le comité. Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe pour sa participation passée et à venir, ainsi que les commerçants qui nous soutiennent financièrement. Nous espérons que votre rentrée à tous s'est bien passée et à bientôt.

Une kermesse de fin d'année très réussie

La fin de l'année scolaire a été marquée, comme tous les ans, par le spectacle de qualité monté par les élèves et les enseignants dont le thème était : le Moyen-Age.

Les enfants ont évolué dans des costumes somptueux devant une foule de Belcodénoises et de Belcodénois venus assister à la fête.

Après une heure de danses et de sketches, petits et grands ont pu s'amuser et se restaurer. Grâce aux nombreux donateurs et volontaires, la kermesse a connu un taux de participation record avec des lots somptueux, tant et si bien que les bénéfices n'ont jamais été aussi importants.

Seul petit bémol, l'affluence était telle que les stocks de nourriture, pourtant majorés par rapport à l'année dernière, n'ont pas suffi et nombreux sont ceux qui ont dû aller se restaurer avant de revenir pour profiter du bal.

L'année prochaine, nous ferons en sorte que rien ne vienne gâcher le plaisir des petits et des grands, c'est promis ! Merci à toutes et à tous pour votre participation et à bientôt pour une autre manifestation.



Comité des Fêtes

Comité des Fêtes

Fête de la Saint Jean : le Comité allume le feu

Toutes les mesures de sécurité étaient prises pour fêter la saint Jean autour d'un grand feu allumé sur la place des anciennes écoles.

Jean-Pierre Fabre demandait à Patrick Pin, en qualité de premier magistrat, d'ouvrir les festivités en sautant le feu le premier.

Il était rapidement rejoint par les enfants et les adultes qui osaient braver les flammes de la Saint Jean avant d'effectuer une grande farandole suivie du bal.

Une ambiance de fête pour ce début d'été !

Danse techno ou musette, en passant par le rock'n roll ou le disco, le village a fêté le 14 Juillet

La "méga paella" préparée par le chaudron gourmand annonçait ce grand week-end du 14 Juillet. Toute l'équipe du comité des fêtes avait soigneusement préparé le repas, le bal avec Sono 13 Animation, la retraite aux flambeaux des enfants, les jeux, concours de boules pour finir par une succulente "anchoiade party" animée par Patrick Da Costa.

Nous sommes passés à travers les gouttes de pluie et dans une ambiance à la fois festive et sportive, car le championnat régional de cyclisme se déroulait dans le village, Belcodène s'est animé.



Association Sportive et

Cette année, la fête annuelle de l'Association Sportive et Culturelle de Belcodène (ASCB) a eu lieu pour la première fois au centre de loisirs Manaque et Coudoulet. Un grand merci aux participants, petits et grands, à leurs familles, aux intervenants de l'ASCB et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette joyeuse manifestation.

*Rendez-vous le dernier
Samedi de Mai 2002 au même endroit.*



SECTION JUDO



SECTION ANGLAIS



SECTION GYM/JAZZ

Le nouveau bureau

Président : Bernard Jullien

Vice-Présidentes :

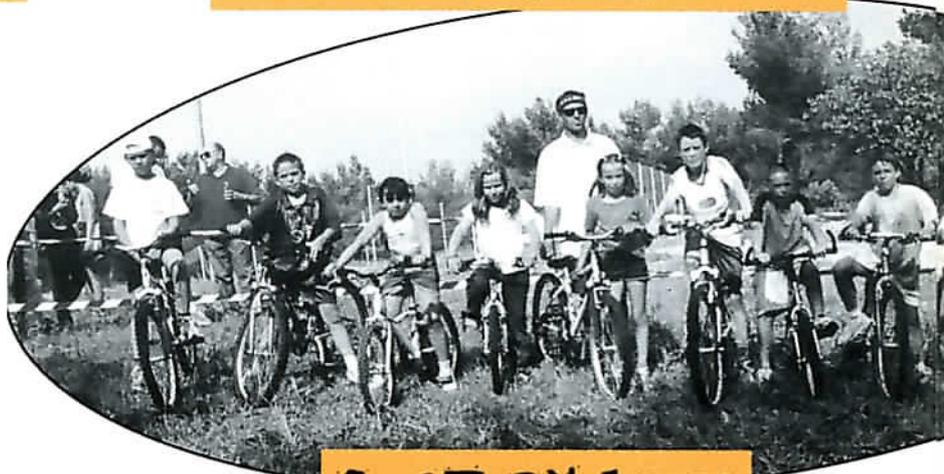
Anne-Maire Silvia et Caroline Laret

Secrétaire : Delphine Auvre

Secrétaire-Adjointe : Caroline Laret

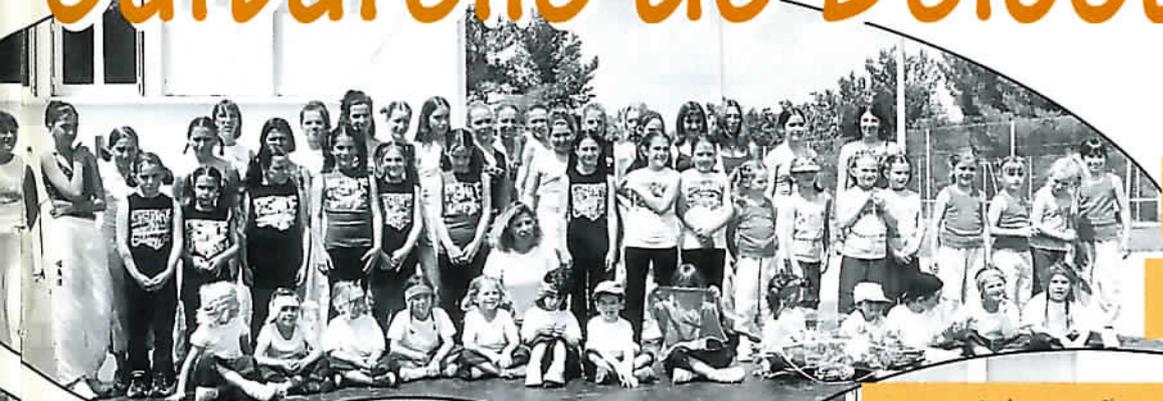
Trésorière : Anne-Marie Silvia

Trésorière-Adjointe : Marie-Luce Mazzoli



SECTION VTT

Culturelle de Belcodène



SECTION

HIP-HOP



SECTION EVEIL MUSICAL



**SECTION
BASKET**



SECTION NETGOAL



SECTION QI-GONG



SECTION JOGGING

Cercle du Progrès

Le 14 Août au soir, le Cercle du Progrès de Belcodène vous a proposé un "aïoli monstre" préparé par notre ami "Bouligue". Plus d'une centaine de personnes se sont réunies vers 19 h 30 pour déguster un apéritif et écouter quelques chansons interprétées par "Music and Light". Vers 21 h, le service était assuré par la Commission du Cercle et de nombreux bénévoles. Le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale jusqu'à 2 heures du matin.

Le 15 Août, le Cercle a organisé un concours de boules à la tournaute qui a amusé tout le monde tout au long de l'après-midi. Les festivités de ce week-end se sont achevées, le 18 Août, par un concours de boules 3 x 3 mixte qui a réuni plus de 50 personnes. Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui nous ont aidés à préparer ces manifestations.

La Commission du Cercle vous donne rendez-vous dès le 1^{er} week-end de Novembre à partir de 17 h 30 pour venir jouer au loto et passer une fin d'après-midi en notre compagnie dans l'espoir de gagner jambon, Champagne, demi-agneau, filet garni et bien d'autres lots.

Enfin, nous vous rappelons que notre assemblée générale se déroulera au mois de Janvier ainsi que le renouvellement des cartes.



Rallye du Tennis Club Belcodénois et de l'ASCB

Plus de trente personnes se sont retrouvées sur la ligne de départ, ce Dimanche 24 Juin, à l'occasion de notre rallye annuel. Cette année, le thème était les "glacières". Les concurrents ont pu en découvrir quelques-unes en parfait état tout au long du parcours qui leur était proposé (Mimet, Ste Baume,...) et ainsi parfaire leur connaissance de ces édifices que nos anciens avaient si bien construits.

Les difficultés et la longueur du parcours avaient été beaucoup allégées, si bien qu'aux alentours de 13 h 30 tout ce petit monde échangeait joyeusement ses impressions durant l'apéritif offert gracieusement par les organisateurs dans un cadre enchanteur, puisque l'arrivée se situait non loin d'une glacière dans la Ste Baume au bord d'un petit étang.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau rallye.

Association des Anciens

Les vacances sont finies pour certains d'entre nous, mais nous avons eu le plaisir cette année de pouvoir assurer l'ouverture du club les Jeudis des mois de Juillet et d'Août. Merci aux bénévoles. Ce sera certainement une expérience à renouveler l'an prochain.

Lorsque nous nous sommes quittés fin Juin, nous devions participer à un concours de boules à Auriol Notre équipe gagnante de l'an dernier n'a pas démerité ; elle a assuré jusqu'à la finale et a perdu. Nous avons fait second, c'est tout de même très bien. Bravo à nos champions.

Le 27 Septembre, nous nous sommes rendu au château Davignon pour une journée conçue et organisée par l'Entraide Solidarité 13. Une journée faite de jeux, de la visite d'une confiserie et de beaucoup de bonne humeur.

Durant la 2^{ème} semaine d'Octobre, nous organiserons 3 journées "opération brioches". Depuis plusieurs années en effet, nous participons à ces journées nationales au profit des handicapés. Je compte encore sur la générosité des Belcodénois pour faire de ces journées une réussite.

Le 18 Octobre se déroulera notre assemblée générale.

Le 25 Octobre, nous irons à Aigues-Mortes où nous visiterons la cave de Listel et ferons une promenade en péniche, l'après-midi.

Espérons que l'été indien se maintiendra jusque là.

Début Novembre, nous mettrons en place une formation à l'Euro.



Fin Novembre ou début Décembre aura lieu

notre grand loto. Les dates ne sont pas encore arrêtées avec les autres associations. Vous en serez informés très prochainement.

Le Jeudi 13 Décembre, le spectacle de Noël, organisé par l'Entraide Solidarité 13, se déroulera au Dôme de Marseille. Nous aurons le plaisir d'avoir Dave et l'orchestre René Coll comme invités.

Le Jeudi 20 Décembre, nous nous réunirons pour notre traditionnel repas de Noël.

Le trimestre sera alors terminé. Rendez-vous en 2002.

Provença terra d'Oc

Les sumacs s'en vont, la restanque aussi

Au bout de la restanque, une bande de sumacs a établi son royaume. Connaissez-vous le sumac ? Il n'y a pas pire infection ! C'est parmi les arbustes, l'équivalent du chiendent. Son plaisir est de pousser dans les murailles en pierres sèches. Taillez ses tiges qui pointent du muret autant de fois que vous pourrez et revenez quelques temps après : le "fauvi", c'est le nom occitan du sumac, a repoussé.

Puisque nous parlons de muret, il est temps de remettre notre vocabulaire à l'heure. On a l'habitude d'appeler restanques ces grands escaliers de terre que l'on rencontre dans nos collines, sur lesquels nos anciens cultivaient la vigne et l'olivier. La précision s'impose. La restanque, "restanca" en occitan, est le mur de pierres qui retient la terre. La largeur de terre ainsi retenue est la faïssa (prononcer faïsse). Cet ensemble devient un bancau (prononcer bancaou).

Il n'est jamais trop tard pour corriger ses approximations de langage. Nous utilisons désormais le terme adéquat pour ne plus dire restanque mais "bancaou".

Cuisine de Provence

Filet de buou ambé de ceriasas (Filet de bœuf aux cerises)

Cette recette d'origine italienne se cuisine avec le "filet" de bœuf qui est une des parties de l'animal la plus recherchée car la plus tendre. Prévoyez environ 100 gr de filet par convive. Piquez la tranche, qui doit être très épaisse, de petits lardons taillés dans une pièce de lard très blanche et très ferme.

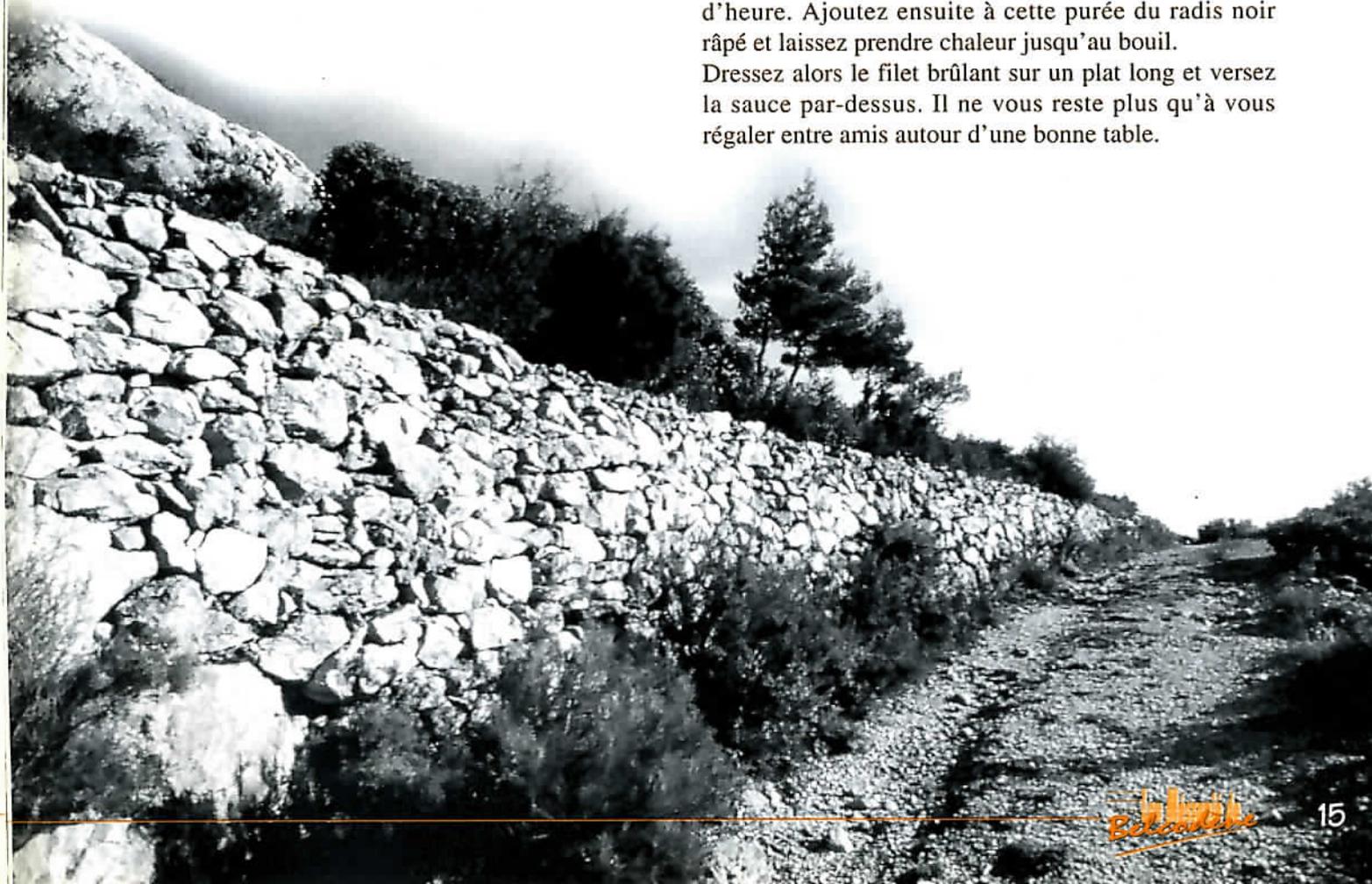
Arrosez le filet d'un peu "d'òli d'oliva" (huile d'olive) et mettez la pièce sur un "grilh" ou "grasilha" (grill). Placez la "grasilha" au-dessus d'une épaisse couche de braise de "gavèus" (sarments) qui doit dégager beaucoup de chaleur.

Tournez de temps en temps le filet de manière à ce que toutes les parties soient soumises à l'action de la chaleur.

Pendant ce temps, mettez dans une "caçòla" (casserole) une cuillerée à pot de bon jus de viande, une quantité identique de confiture de "ceriasas" (cerises) et une petite poignée de panses de Malaga ou de "rasims" ou "rims" (raisins) de Corinthe.

Laissez mijoter tout cela pendant environ un quart d'heure. Ajoutez ensuite à cette purée du radis noir râpé et laissez prendre chaleur jusqu'au bouil.

Dressez alors le filet brûlant sur un plat long et versez la sauce par-dessus. Il ne vous reste plus qu'à vous régaler entre amis autour d'une bonne table.



PLOMBELEC

Avenue du Garlaban - 13720 BELCODENE

**PLOMBERIE - ELECTRICITÉ -
CHAUFFAGE**

CARUSO Laurent
Artisan

Tél : 04 42 70 60 66
Fax : 04 42 70 61 01

TAXI

M. TAVOLIERE

Tél. 04 42 70 67 38

Puits de Buisson
13720 Belcodène

Cabinet

**d'ARCHITECTURE
J. d'ADHEMAR et A. REBUFFAT**

Mairie de Belcodène :

Maison du Temps Libre, Ecole,

Mairie de La Bouilladisse :

Salle Omnisports, Bibliothèque,
Réfectoire, Bibliothèque.

Particuliers :

Plus de 100 villas réalisées, Lotissements, Immeubles, Hôtels, Magasins....

Tél. 04 42 72 37 37

10, avenue de la Libération
13720 La Bouilladisse

Carrosserie - Peinture
Gérard BRAVIN



Bureau : 1, Traverse Notre-Dame-13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 23 04 80 - Fax 04 42 96 43 36

Atelier : Puit de Bussan - Rte. de Galice - 13290 Les Milles
Tél. 04 42 20 14 06

Domicile : Chemin du Coulet - 13720 Belcodène

Responsable de la publication : Patrick PIN
Coordination : Commission Municipale Informations
Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00

Épicerie Nourry

Dépot de **Pain** et de **Gaz**
Fruits et légumes frais
Boissons - Produits d'entretien
Produits d'épicerie
Livraison à domicile

Tél. : 04 42 70 67 40

Numéros d'urgence

Sibam	04 42 04 65 43
Pompiers La Bouilladisse	04 42 18 20 22 ou le 18
Gendarmes Gréasque	04 42 58 80 02 ou le 17
Urgence Médecin	04 42 16 33 16
SAMU	04 91 49 91 91
Centre anti-Poison	04 91 75 25 25
S.O.S. Médecin	04 42 51 46 47
Service Urgence Main	04 91 92 10 18
Médecin de garde, week - end	04 42 58 66 66
S.O.S. Vétérinaire (de 20h à 7h)	04 91 54 00 58
Drogue info service	04 05 23 13 13
E.D.F. Gardanne	04 42 65 24 00

Pharmacies de garde

■ Dimanche 14 Octobre Tort - Roquevaire 04 42 04 20 40	■ Dimanche 18 Novembre Dervaux - Roquevaire 04 42 04 20 51
■ Dimanche 21 Octobre Villard - Auriol 04 42 04 40 34	■ Dimanche 25 Novembre Giannellini - Le Pilon du Roi 04 42 82 86 96
■ Dimanche 28 Octobre Blanchet - Auriol 04 42 04 70 53	■ Dimanche 2 Décembre Gilbert - Le Plein Sud 04 42 82 72 72
■ Jeu di 1^{er} Novembre Blanchet - Auriol 04 42 04 70 53	■ Dimanche 9 Décembre Jouve - La Bouilladisse 04 42 62 97 12
■ Dimanche 4 Novembre Bianchi - St Zacharie 04 42 72 90 01	■ Dimanche 16 Décembre Lelan - La Destrousse 04 42 04 80 30
■ Dimanche 11 Novembre Caillac - La Bouilladisse 04 42 72 37 43	■ Dimanche 23 Décembre Maunier - St Zacharie 04 42 72 91 06
	■ Mardi 25 Décembre Bianchi - St Zacharie 04 42 72 90 01